

de trente jours, le peuple d'Israël ne sachant comment témoigner mieux sa reconnaissance à ces grands hommes qu'en offrant à Dieu des suffrages pour leurs âmes pendant un mois entier. Cette pieuse coutume de prier sans interruption pour les défunts pendant un mois s'enracina tellement chez le peuple choisi, que dans les saints livres il est dit que le deuil est achevé quand le mort a été pleuré pendant trente jours. Non-seulement dans sa dispersion la nation juive a conservé cet usage, mais on le retrouve à l'origine de la loi mosaïque, où, par ordre de Dieu, il est commandé aux esclaves prosélytes à qui la guerre avait enlevé leurs parents, de les pleurer pendant trente jours avant de pouvoir devenir les épouses des enfants de Jacob. Ce terme, dit l'historien Josèphe, a été reconnu par tous les sages comme juste et convenable pour pleurer la perte de ceux qui nous étaient chers. Aussi l'Église catholique, qui dès les temps des apôtres a montré tant de sollicitude pour ses enfants morts, ne cessant jamais de prier pour eux, a-t-elle particulièrement encouragé ce deuil d'un mois, qui est comme la

premi  
presse  
ceux  
qu'on  
auteu  
tions  
plus i  
de tre  
et qu  
gence  
leurs  
fidèle  
mand

Ber  
premi  
vants  
manq  
de Ba  
des é  
chacu  
et qu  
autan  
Dans  
récita  
mois,  
les dé